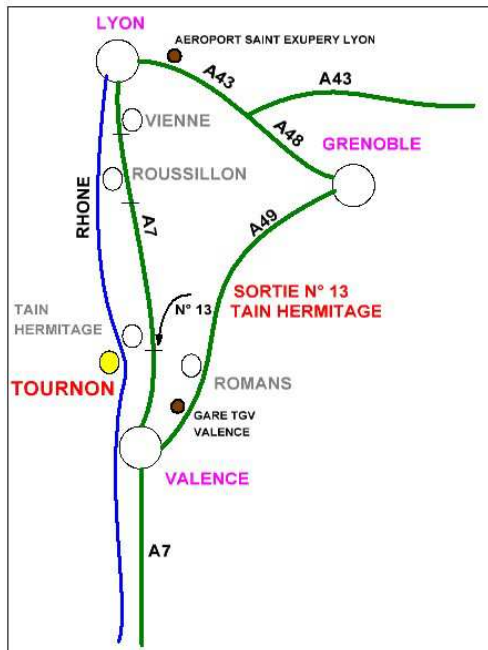
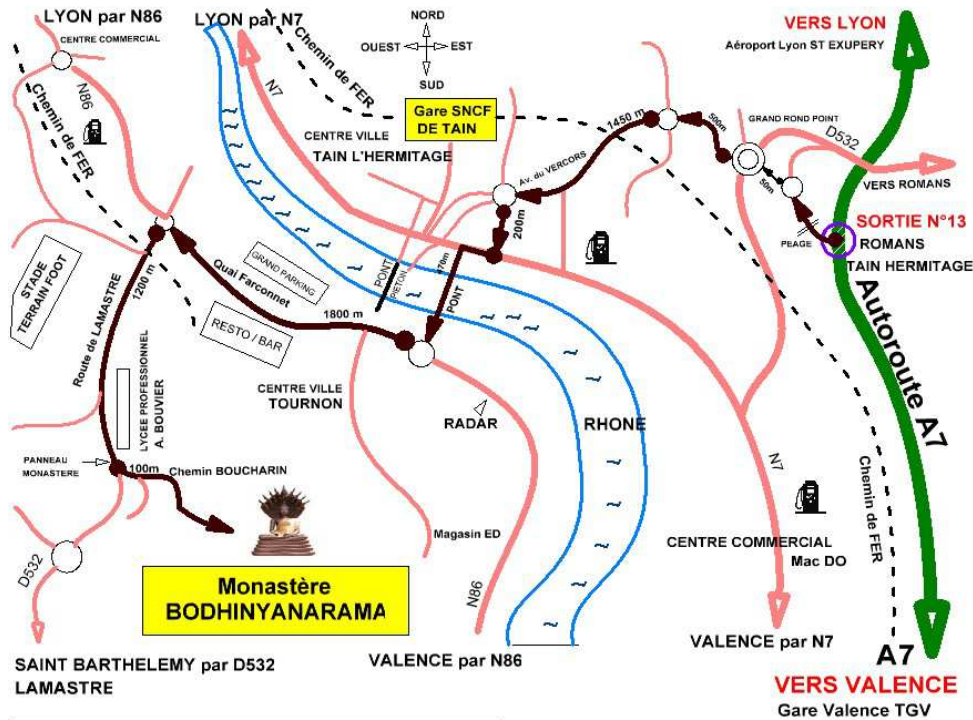


Monastère BODHINYANARAMA

ວັດ ໂພທິຍານນາຣາມ



monastère BODHINYANARAMA

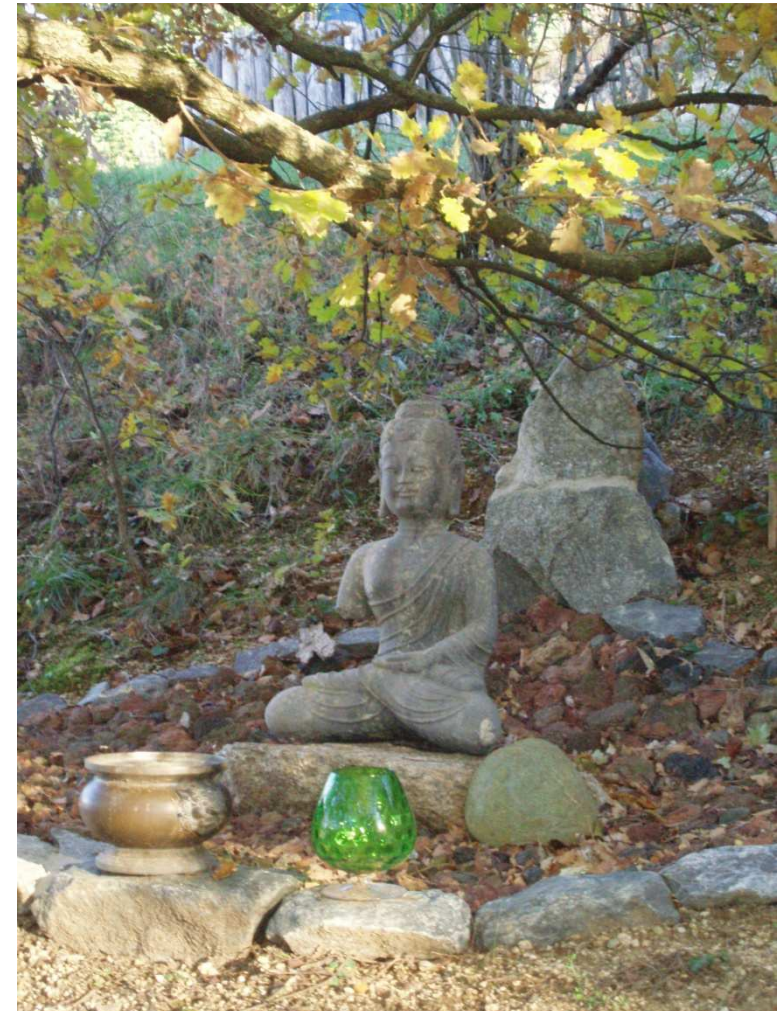
6 Chemin de BOUCHARIN
07300 TOURNON SUR RHONE

TEL: 04 75 08 86 69

FAX : 04 75 08 61 09

From Outside : +33 475 08 86 69

<http://bodhinyanarama.org>



PROGRAMME 2015 - 2558

Le monastère BODHINYANARAMA de la tradition des Moines de la Forêt a été créé à TOURNON le 7 juillet 1977. Il perpétue une longue lignée, ininterrompue jusqu'à ce jour, de moines vivant dans les jungles d'Asie, dont l'origine vient d'un des premiers disciples du Bouddha, nommé **MahaKaspa**, reconnu comme le premier patriarche de toutes les écoles.

Le Vénérable Nyanadharo MahaThéra, promu **Phra Khru BhavanaVoradhamVidhésa** dans le THANANUKROM, en assure la pérennité et la direction spirituelle. Il y dispense l'Enseignement du Bouddha particulièrement orienté vers la pratique de la méditation **Satipatthana–Vipassana : le Sila**, l'éthique – **le Samadhi**, la concentration – **le Pañña**, la connaissance.

Ce monastère, ouvert à toutes les personnes respectueuses de ce lieu, accueille au cours des sessions de méditation prévues dans ce programme, les personnes désirant suivre cet Enseignement.

Devenu association culturelle régie par la loi 1905, le monastère bénéficie des dispositions du Code Général des Impôts relatif aux déductions fiscales pour les dons faits aux associations culturelles par des particuliers ou des entreprises (chaque don fait au Monastère permet une réduction d'impôts sur le revenu, égale à 66% du montant de ce don).

Une association, le « Centre Culturel SANGHAPADIPA », a été créée pour gérer toutes les activités du monastère autres que les activités religieuses, qui restent du domaine de l'association culturelle.

Le monastère BODHINYANARAMA est la réalisation de toutes les personnes de bonne volonté qui ont permis, par leur soutien, la création et la pérennité de ce monastère. Il concerne chacun de nous. Ensemble, nous souhaitons unir nos efforts pour assurer la continuité de son développement au profit de tous les êtres.

Que tous les êtres soient heureux
Que tous les êtres trouvent le chemin et la paix

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE 2014

Au mois de janvier, nous avons appris avec regret que les moines Arnaud, Mathieu et Christian, ordonnés en 2012 et 2013, avaient décidé de quitter la robe. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur dans la vie de laïcs, que le Dhamma les accompagne.

En mars, nous avons perdu notre ami Ronan, un des moteurs de notre équipe, qui veillait au bon fonctionnement du monastère.

À l'entrée du Vassa, en juillet, notre monastère a eu la joie d'ordonner deux nouveaux moines suisses, conformément aux règles de l'enseignement du Bouddha, et ils se sont joints à nous pour passer la retraite de vassa auprès du Maître Ajahn Nyanadharo. Un moine sri-lankais et un moine thaïlandais sont également venus renforcer les effectifs pendant ces trois mois de retraite. Nous avons aussi accueilli pour quelques jours deux novices de 13 ans, qui sont venus apprendre les Enseignements du Dhamma sous l'autorité du Vénérable Bun.

Cette année 2014, nous avons renforcé nos liens avec le Centre Bouddhiste International de Genève, placé sous l'autorité de Bhante Dhammika. Nous nous sommes réunis pour l'entrée en vassa et l'ordination des moines, la récitation du patimmokkha, et le kathina, où la communauté de Genève est venue en force nous soutenir, remplissant un autocar ! Nous souhaitons toute la réussite à la communauté de Genève pour s'installer définitivement dans leur nouveau local.

Dès la sortie du vassa, le Maître a été rattrapé par ses obligations internationales et s'est envolé pour participer à la première récitation internationale du Tripitaka (les textes sacrés du bouddhisme) hors de l'Asie, en Californie.

La plupart des autres moines n'ont pas tardé non plus à quitter le monastère pour poursuivre leur chemin, ne laissant sur place que le « noyau dur » pour assurer la continuité des activités.

Nous avons également entamé des travaux importants et nécessaires à l'avenir du monastère : réfection du toit de la "troisième maison" et enrochement d'une partie du chemin d'entrée du monastère pour éviter les glissements de terrain. En 2015, il nous faudra terminer le toit de la cuisine et du balcon, continuer l'enrochement (les glissements continuent ailleurs) et refaire le sas devant le temple. Nous espérons avoir les finances nécessaires pour pouvoir faire ces travaux indispensables.

Toute la communauté bouddhiste de Tournon, ainsi que les moines, vous souhaitent Bonheur, Santé et Prospérité dans le Dhamma.

Sabbe satta sukhi hontu
Puissent tous les êtres trouver le bonheur

JOURNÉES D'INITIATION À LA MÉDITATION

Organisées une fois par mois par le monastère, ces journées **d'initiation à la méditation** s'adressent aux personnes qui aimeraient bien apprendre à méditer ou participer à une session de méditation mais qui hésitent à venir tout un week-end. La journée débute le matin à 9h30 pour se terminer vers 17h00. Prévoir un pique-nique pour votre repas de midi. Il n'y a pas de « DANA », cérémonie d'offrande de nourriture aux moines.

Dimanche 4 janvier 2015

Dimanche 1^{er} février 2015

Dimanche 1^{er} mars 2015

Dimanche 5 avril 2015

Vendredi 1^{er} mai 2015

Dimanche 7 juin 2015

Dimanche 1^{er} novembre 2015

Dimanche 6 décembre 2015

Pour participer à ces journées, il est inutile de se faire inscrire.

Par précaution téléphonez pour vous assurer que cette journée d'initiation aura bien lieu (le Vénérable peut être obligé de s'absenter).

Toute la journée se passe dans le SILENCE

A la fin de la journée d'initiation, le monastère offre le thé et un temps d'échange sous la forme de questions-réponses.

Les enfants assez grands pour être raisonnables peuvent aussi se familiariser avec les pratiques des parents et participer à ces journées d'initiation. Le Vénérable recommande de ne pas les obliger à venir. Il n'est pas possible de laisser jouer les enfants à l'extérieur pendant la pratique méditative des parents.

Les Enseignements sont gratuits.

(Toutefois, le monastère ne vit que grâce aux dons, donc toute participation de votre part est la bienvenue)

La première observance demandée est le « **SILENCE** » pendant toute la durée de la session. Si cette observance est trop dure pour les méditants, le Vénérable peut leur demander de quitter le monastère pour ne pas gêner le groupe. Les sessions de méditation débutent tôt le matin. Il est préférable d'arriver la veille au soir.

ATTENTION Pendant ces sessions, le monastère est fermé au public et à tous les visiteurs sans exception.

Janvier 2015 (2 j) : samedi 24/01/15 au dimanche 25/01/15

Février 2015 (2 j) : samedi 14/02/15 au dimanche 15/02/15

Mars 2015 (2 j) : samedi 14/03/15 au dimanche 15/03/15

Avril 2015 (3 j) : samedi 04/04/15 au lundi 06/04/15

Mai 2015 (4 j) : jeudi 14/05/15 au dimanche 17/06/15

Juin 2015 (2 j) : samedi 20/06/15 au dimanche 21/06/15

Juillet 2015 (9 j) : samedi 18/07/15 au dimanche 26/07/15

Août 2015 (9 j) : samedi 15/08/15 au dimanche 23/08/15

Septembre 2015 (2 j) samedi 26/09/15 au dimanche 27/09/15

Octobre 2015 (2 j) : samedi 24/10/15 au dimanche 25/10/15

Novembre 2015 (4 j) dimanche 08/11/15 au mercredi 11/11/15

Décembre 2015 (7 j) samedi 26/12/15 au vendredi 01/01/15

Note : La retraite de fin d'année est accessible en priorité aux personnes ayant déjà pratiqué au monastère depuis un certain temps.

Comment participer à une session de méditation

C'est le Centre Culturel « SANGHAPADIPA » qui assure l'organisation des sessions de méditation se déroulant au monastère. Elles sont dirigées par le Vénérable Nyanadharo, abbé du monastère Bodhinyanarama, assisté par ses disciples les vénérables Bun Loeur Souphatho et Frédéric Cittaguno. Les enseignements sont donnés en Français et en Lao. Les enseignements sont gratuits.

Vous devez prévoir :

- **Etre à jour de votre cotisation à l'association du monastère**
 - Adhésion SANGHA 10€ par an
 - Adhésion BODHINYANARAMA 20€ par an
- **Participation aux frais d'hébergement**, nourriture, chauffage, etc...
 - **40€ par jour.** *(les dons au monastère bénéficiant d'un reçu fiscal ne peuvent pas être acceptés comme participation à une session de méditation.)*
- En cas de difficultés : nous consulter pour reconsidérer ces frais en fonction de vos possibilités.
- Hébergement en dortoir ou dans les koutis de la forêt.
- Le couchage fourni comprend un drap housse et un oreiller avec sa taie.
- **Prévoir en plus :**
 - Sac de couchage (été ou hiver) – un drap
 - Couverture supplémentaire en hiver
 - Des vêtements amples et un petit plaid pour la méditation
 - Des chaussures faciles à mettre et à retirer
 - Parapluie ou un poncho pour la pluie
 - Produit contre les moustiques pour la méditation dans la forêt
 - Lampe de poche pour circuler dans la nuit

Nous insistons pour que les méditants apportent un drap ou un sac de couchage par mesure d'hygiène.

Il est indispensable de se faire inscrire

En cas d'empêchement, prévenez-nous dès que vous savez ne pas pouvoir venir. Les places sont limitées. Votre désistement peut faire plaisir à une autre personne si nous sommes prévenus à temps. Merci.

FÊTES TRADITIONNELLES EN 2015

Dimanche 18 janvier : Hommage à tous les Maîtres. Hommage particulier aux Vénérables **Ajahn Maha Panh Anando** (Wat Sok Pah Luang), **Ajahn Chah Bodhinyanathera** (Wat Pah Pong), **Bhante Dhammavara** (Précepteur de Nehru, New Delhi), **Achan Paññananda** (Wat Jolapathan), **Luang Pu Supha** (Sakon Nakhon), maîtres des lignées des moines de la Forêt au Laos et en Thaïlande, au **Somdet Buddhacharn** (Wat Saket), et à **Mahasi Sayadaw**, Maître de Vipassana de Birmanie, président du 6^{ème} Concile bouddhique de Rangoon.

Dimanche 15 février : Nouvel an Chinois (année de la Chèvre)

Dimanche 8 mars : MAGHAPUJA. La récitation du code de discipline comprenant 227 règles, appelé le Patimokkha. Les laïcs participent au « Dana », offrande du repas aux moines.

Dimanche 19 avril : PIMAY LAO. Fête du printemps et du nouvel An en Asie du Sud-Est. C'est le jour où l'on asperge toutes les statues de Bouddha et où l'on demande la bénédiction des anciens.

Dimanche 3 mai : Fête de VESAK. Commémoration de la Naissance, du Parfait Eveil et de l'Extinction (Parinibbāna) du Bouddha. Le mercredi 14 mai est le jour de la pleine lune du VESAK, reconnu par l'UNESCO et toutes les Nations Unies légalement comme un jour férié pour les bouddhistes du monde entier.

Dimanche 5 juillet : Entrée de WASSA (retraite de saison des pluies). Pendant ces trois mois, les monastères sont en retraite pour que les résidents puissent pratiquer intensément la méditation avec le Maître. Les laïcs suivent les préceptes et les jours d'observance d'une façon plus soutenue, y compris chez eux.

Dimanche 16 août : Fête des ANCÊTRES (Ho Khao Padapdin). Fête des morts, fête des fantômes (Chine), ou fête des ombres (esprits ou anges gardiens).

Dimanche 4 octobre : Sortie du WASSA, KATHINA (Pavarana). C'est la fin de la retraite. Pour que les moines puissent voyager, les communautés laïques offrent les robes et les 4 nécessités à la communauté des moines. Le pavarana est l'occasion pour toutes les communautés d'échanger leurs points de vue sur le fonctionnement du monastère, et cela permet aussi de faire des remarques ou des critiques à haute voix à l'assemblée, pour améliorer les conditions de vie monastiques.

Dimanche 22 Novembre : Fête du That Luang (et Loy Krathong)

Dimanche 17 Janvier 2016 : Hommage à tous les maîtres